

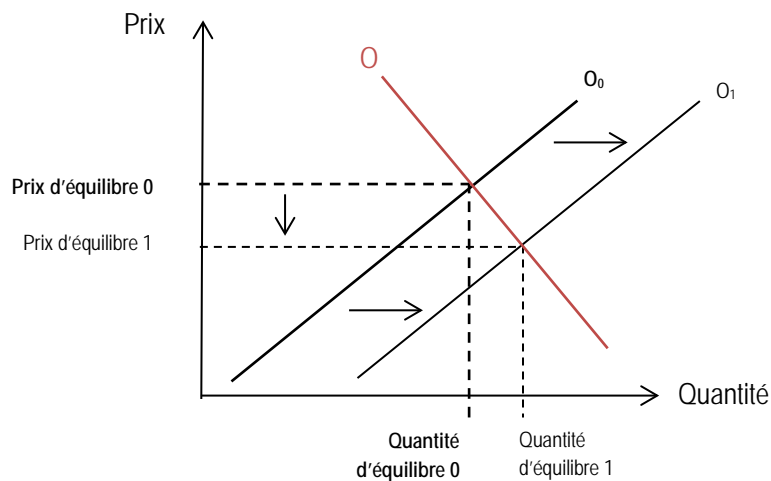
## Admission au Collège universitaire session 2015 Copie épreuve de sciences économiques et sociales

(Coefficient 2)

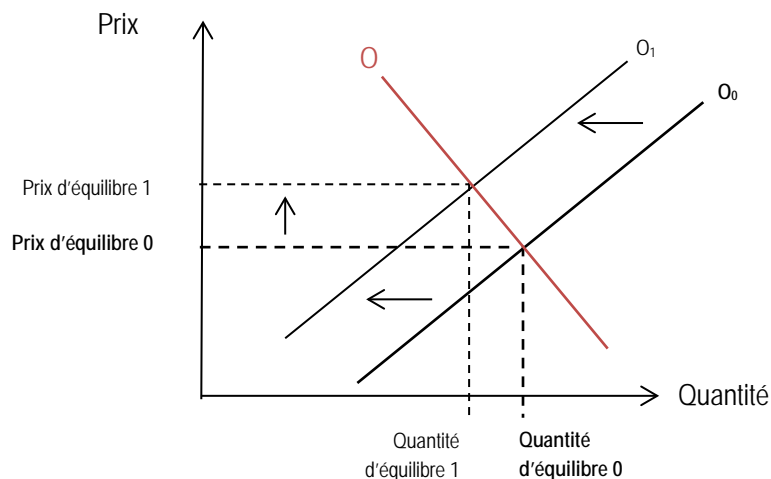
### I – Question d'analyse microéconomique au macroéconomique

Un choc d'offre correspond à une variation brutale d'une des variables de l'offre globale, qui est l'agrégation du Produit Intérieur Brut (PIB), qui lui-même correspond à la somme de toutes les valeurs ajoutées (VA) et des importations, notées M. L'offre globale est donc :  $\sum VA + M = PIB + M$

Un choc d'offre peut avoir deux types de répercussion sur le marché, on parle alors de choc positif ou négatif. Dans le cas d'un choc d'offre positif, les répercussions de ce choc seront bénéfiques pour le marché. Par exemple si l'Etat décide de subitement abaisser les cotisations patronales, les entreprises voient alors une chute de leurs coûts, ce qui peut se répercuter sur le prix de vente des produits. On peut modéliser un choc d'offre ainsi :



On assiste donc à un déplacement de la courbe d'offre  $O$  vers la droite. Le déplacement de la courbe modifie le prix et la quantité d'équilibre du marché. En effet, l'offre augmentant, selon la loi de la rareté, le prix diminue. Le phénomène inverse se produit en cas de choc d'offre négatif, la courbe de l'offre se déplace vers la gauche, on assiste donc à une augmentation du prix d'équilibre et à une diminution des quantités :



Enfin, les causes d'un tel choc d'offre peuvent être internes ou externes à l'économie. En effet une crise externe peut avant tout jouer sur les importations, l'exemple du tsunami en 2011 au Japon s'était par exemple suivi d'une hausse des prix de certaines pièces automobiles (les usines concernées ayant été détruites) ce qui s'était exporté sur le prix des voitures sur le marché français.

## II- Conduite d'un raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Le sociologue Emile Durkheim développa une thèse montrant que la déviance a toujours existé, et existera toujours. Selon lui, cela s'explique du fait que jamais aucune civilisation ou société (connue) ne connaissait pas de comportement déviant. De plus, la diversité des actes déviants explique la difficulté de les voir un jour disparaître, et enfin car la société trouve dans un acte déviant une façon de rappeler à tous ses normes et ainsi ressouder ses liens. Néanmoins, même si les actes déviants ne peuvent apparemment pas être éradiqués, il n'en reste pas moins intéressant de connaître leurs origines, dans le but de limiter leur nombre. Nous nous demanderons quelle est la source des actes déviants. Pour cela nous verrons d'abord quelle part joue l'individu dans un acte déviant, avant de voir si l'individu joue réellement un rôle dans la détermination d'un acte déviant.

En effet, l'individu, au centre de l'acte déviant, est vu de manière générale comme la source de cette déviance. Il reste cependant intéressant de se demander dans quelle situation et face à quels choix l'individu se trouve avant de commettre un acte déviant.

Pour la sociologue Marie Cusson, un acte déviant relève d'un acte rationnel. De la même façon qu'un agent économique fait un choix, l'individu doit lui aussi opérer un choix entre ce que va lui apporter, autrement dit, les gains de l'acte déviant et les risques encourus. Ce choix se fait néanmoins dans une situation où réside une asymétrie d'information car l'individu ne connaît pas réellement les risques avec lesquels il doit arbitrer son choix. Il se focalise alors sur les éléments à sa connaissance, tels que : le gain, la probabilité d'être pris et la probabilité d'être condamné. D'après Marie Cusson, ces facteurs sont à l'heure actuelle en faveur de la déviance. Par exemple l'avènement de la consommation, avec l'exemple du téléphone portable, explique en partie le nombre croissant de vols et autres atteintes aux biens. De plus, l'éparpillement de l'habitat explique la faible probabilité d'être pris, facteur qui entre en jeu, notamment dans les cambriolages. Enfin, comme nous le montre la comparaison entre le document 1 et 3, alors qu'en 2012 près de 3 millions de faits ont été constatés, seules quelques plus de 600 000 condamnations furent prononcées, le taux d'élucidation apparaît donc comme faible et

pèse ainsi en faveur de l'acte déviant au moment de l'arbitrage. On comprend donc que les individus de classes inférieures soient davantage empreints à commettre un acte déviant car ils ont moins à perdre en commettant un acte déviant que cela soit d'un point de vue financier ou même symbolique (leur réputation). Néanmoins une telle thèse apparaît incomplète car elle ne comprend pas les actes irréflectifs ou sans réel gain.

Toujours dans l'idée que l'individu est à l'origine de l'acte déviant, d'autres sociologues comme Merton expliquent les déviations comme résultant d'une inégalité entre les buts et les moyens de chaque individu. Dans cette théorie, l'acte déviant s'explique du fait du décalage entre les buts que tous partagent : la richesse, le pouvoir, promus par les médias par exemple et les moyens de les atteindre qui sont socialement reconnus : le travail, l'épargne, qui sont eux inégalement répartis. Selon Merton, les individus qui partagent ces buts mais qui ne disposent pas des moyens sont susceptibles d'être déviants, car ils disposent alors de moyens non reconnus pour accéder aux buts. Dans la nomenclature de Merton, ces personnes sont des « innovateurs ». Le sociologue Ohlin critiquera cette thèse indiquant que si l'accès aux moyens « reconnus » est inégalitaire, l'accès aux moyens « non-reconnus » l'est tout aussi : il n'est pas donné à tout le monde de maîtriser les techniques relatives aux délits. Cette analyse explique par exemple comment le sentiment de « frustration relative » ressenti par les individus n'ayant pas accès aux biens se traduit par des vols, qui constituent d'après le document 1 près de deux tiers des faits constatés. Néanmoins, la défense de cette thèse implique déjà un certain rôle joué par la société qui diffuse ses valeurs au travers des buts et des moyens. Ici, même si l'individu joue un rôle, la société apparaît elle aussi impliquée dans les sources de l'acte déviant.

En effet, à l'aube des théories sur la société moderne, il apparaît que ce n'est plus l'individu qui joue un rôle déterminant dans l'acte déviant, mais que cet acte serait entièrement conditionné par la société, ou par son évolution.

D'une part, certains sociologues, comme Durkheim, montrent que l'acte déviant s'explique par l'évolution progressive de notre société. Selon lui, notre société moderne possède un rapport bien différent avec la déviance que les sociétés dites « traditionnelles ». Alors que dans les sociétés traditionnelles, Durkheim parle d'une « solidarité mécanique » qui implique un contrôle social informel, c'est-à-dire que les sanctions en cas de déviance sont appliquées par la famille et les groupes de pairs, les sociétés modernes connaissent elles une solidarité organique, fruit de la division du travail social. D'après lui, le contrôle social est aujourd'hui moins présent car il est appliqué par des institutions et non plus par d'autres individus, comme il pouvait l'être auparavant. On assiste ainsi, comme le présente le document 2, à des actes déviants (ici le suicide) résultant d'une situation d'anomie. L'anomie est décrite par Durkheim comme étant un effacement des normes de la société du fait d'un contrôle social appliqué dorénavant par des instances plus distancées de l'individu : dans notre société ce sont par exemple la police ou la gendarmerie. Cette analyse relève donc d'un processus, d'une modification temporelle de la structure de la société qui se ferait du fait de la crise de la famille (divorce), des institutions idéologiques (l'Eglise par exemple) et de l'école (augmentation de l'échec scolaire). Cependant une autre analyse est possible.

Dans ce cas, ce n'est pas l'évolution de la société qui est en cause, mais la société elle-même. Cette thèse est défendue par Howard Becker dans Outsiders, dont le document 4 est extrait. Becker part du principe que la déviance, c'est avant tout le fruit du regard des autres. Selon lui un acte est condamné comme déviant d'après la considération qu'en ont les autres individus de la société. Mais dans ce cas, qui détermine la norme et ce qui n'est pas la norme ? Selon l'auteur, ce sont les « entrepreneurs de morale » (l'exemple emblématique étant celui du Conseil des Narcotrafiquants du Ministère des Finances aux Etats-Unis qui imposa la législation actuelle pour la marijuana). Ce sont ces entrepreneurs de morale qui vont déterminer l'individu comme étant déviant. Selon Becker, cela se produit par un phénomène d'étiquetage. L'individu se voit attribuer à tort ou à raison une « identité virtuelle » de déviant. Bien souvent cette identité ne correspond pas à son « identité réelle », on parle alors de stigmatisation. Ce stigmatisation va avoir pour effet de marginaliser l'individu qui va alors souvent

intérioriser cette image que l'on possède de lui et qui va finalement le pousser à être déviant. Comme nous l'explique le texte : « *le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès* ». Ici la déviance est le fruit de la collectivité, pas de l'individu. Ainsi le sociologue Sutherland explique que c'est par ce processus que les élites s'échappent de la déviance, car ils ont en effet su éviter l'étiquetage en rendant leur déviance légitime. Ils ont ainsi fait reculer les réglementations financières, les faits constatés ne représentent ainsi plus que 10% des faits constatés au total.

La déviance n'est donc pas plus le fruit d'un choix d'un individu, que de la volonté de chaque groupe de légitimer des normes. On voit donc bien apparaître un phénomène d'émergence qui dépasse de loin la simple réalité d'un choix fait entre des gains et des coûts. Cependant le retour à une société traditionnelle semble aussi difficile, malgré la volonté de certains. La question de la limitation de la déviance reste donc toute entière.